

Sujet : [INTERNET] PARC ÉOLIEN DES BERGES DE CHARENTE - ENQUÊTE PUBLIQUE

De : Elliot Levy <elevy251@gmail.com>

Date : 03/12/2022 10:28

Pour : pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr

Suite aux deux objections spécifiques que j'ai soumises précédemment, je voudrais soumettre cette liste plus complète de commentaires reflétant des informations devenues disponibles plus récemment :

- La zone a plus que sa juste part de mâts et le nombre dépasse maintenant la contribution de la zone précédemment convenue. Les mâts récents sont également plus hauts.
- Les mâts proposés à Bayers sont plus proches du château, qui est un monument historique, que ne le permettent les directives actuelles.
- Les vues de l'église de Lichères, également classée monument historique et célèbre en Charente, ont déjà été gâchées par 4 mâts, et maintenant 4 mâts supplémentaires sont proposés.
- L'ajout de mâts supplémentaires en général, en raison de leur nombre et de leur apparence de plus en plus chaotique, risque désormais d'affecter gravement le tourisme et la valeur des propriétés.
- Et il y a un ressentiment grandissant que tant de développement ait déjà eu lieu à l'insu des populations locales - à l'exception des propriétaires des terrains concernés.- ce qui n'améliore pas le sentiment de voisinage.
- L'inquiétude grandit également quant aux effets des mâts supplémentaires sur la faune résidente, en particulier les oiseaux nicheurs et les chauves-souris ; et sur les routes des grues migratrices, pour lesquelles la zone est également connue.

Cordialement

Elliot LEVY

Dip Arch Dip TP

Le Bourg

Lichères

Sujet : [INTERNET] Projet eolien

De : John Hunter <charivari16@gmail.com>

Date : 03/12/2022 10:51

Pour : pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr

Copie à : "Vents et Contrevents / 16" <ventsetcontrevents16@gmail.com>

Nous avons un projet éolien à Abzac. Savez Vous que la multitude des "parcs eoliens "entre en phase et augmente la nocivité electromagnetique ?

Monsieur le Commissaire Enquêteur.

Les eoliennes seraient la reponse au changement climatique. Diabolisation du Carbone. Haro sur le fossile Les lobbies EnR se frottent les mains

En attendant le fossile a permis la civilization !

Je voudrais vous signaler l oeuvre de Terry Oldberg des USA qui a demystifié les extrémistes du climat de la Cop 27.

Voici des extraits de nos échanges traduits en français.

—philosophie.txt—

La grande misère eolienne expliquée par un ingénieur

Terry Oldberg. USA.

Ou comment on culbute Aristote !

Un ancien probleme philosophique met l'inexactitude des prédictions dérivées des modélisations qu'utilisent les ingénieurs éoliens, dans un cadre de référence dans lequel cette inexactitude peut être évaluée.

C est le problème de l'induction. Le problème est de sélectionner de façon logique l ensemble des deductions qui seront faites par un modèle d'un système physique à partir d'un éventail plus large de possibilités.

Ces ingénieurs ont sélectionné cet ensemble de déductions non pas de façon logique mais de façon traditionnelle au travers de règles intuitives improvisées.

C est l'heuristique.

Dependant à chaque fois qu'un système de ce genre selectionne un ensemble de deductions pour le placer dans le modèle,un ensemble different heuristique choisit un ensemble different de deductions pour faire partie de ce modèle.

Ainsi la méthode

de l'heuristique falsifie la Loi de Non Contradiction .LNC.

Le LNC figure parmi les trois Loïs de la Pensée d' Aristote.

Dans la période 1963 à 1980 ,Ronald Archie Christensen ingénieur, juriste et physicien a résolu le problème de l'induction en sélectionnant l ensemble de deductions

et en optimisant l'information théorique. L'information fournie par les déductions d'une part était à son maximum et L'information fournie par les déductions d'autre

part était minorée. Il y avait des contraintes exprimant l'information disponible. On en a tiré des applications réussies. J'y ai participé pour l'une d'entre elles. (Oldberg)

Avant sa mort Christensen nous a laissé Le Livre en 7 volumes : Dictionnaire d'entropie minimax.

Ce livre décrit en détail comment un système physique peut être construit en sélectionnant l'ensemble des déductions qui seront faites par le modèle par optimisation théorique de l'information.

Cela a continué cependant l'heuristique a suivi son chemin. De nombreux modèles fondés la dessus existent même si le LNC est malmené.

Si les ingenieurs éoliens avaient suivi Christensen et l'optimization théorique de L'information, les prédictions auraient été plus raisonnables. Les excès des investissements pharaoniques auraient cessé pour les Français.

Maintenant pour le climat :

Les modèles du climat qui prédisent le réchauffement anthropogénique et catastrophique et qui ont donné les accords de Paris, choisissent les déductions qui seront faites par ces modèles avec une méthode différente de l'optimization théorique de L'information.

La conséquence c'est de ne pas donner de L'information au régulateur sur les effets futurs du système climatique de la Terre. Ceci mène à une impasse pour le régulateur. Mais ce dernier sera persuadé qu'il peut gérer au moyen de l'application de l'erreur de la fausse matérialité. Il est persuadé par la sorte d'arguments servie par les propagateurs du changement de climat fait par l'homme.

— Pièces jointes : _____

philosophie.txt

3,0 Ko

Sujet : [INTERNET] Les Allemands ...

De : John Hunter <charivari16@gmail.com>

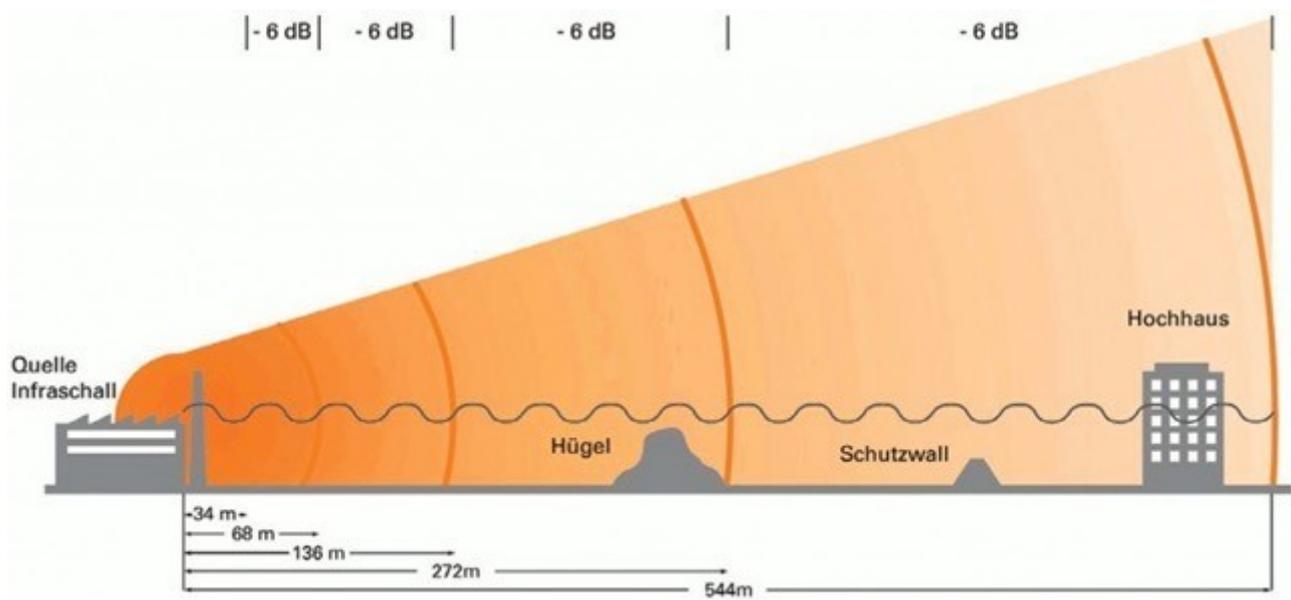
Date : 03/12/2022 10:54

Pour : pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr

Comment ils voient l'infrason.

500m est ridiculement proche de la source !

—90904_cx_cy_cw_ch_-1024x474.jpg



—Pièces jointes :

90904_cx_cy_cw_ch_-1024x474.jpg

30,3 Ko

Sujet : [INTERNET] Re: Neodymium contamination des vaches

De : John Hunter <charivari16@gmail.com>

Date : 03/12/2022 10:56

Pour : Sherri Lange <kodaisl@rogers.com>, Ghislaine Sigulier <gsigulier17@aol.com>, Louise Blandin <louise.blandin@orange.fr>, Bernard Gros <Grosbernard16@gmail.com>, maxime.vogt@gmail.com

Copie à : pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr

On Sat, 26 Nov 2022, 09:15 John Hunter, <john2400hunter@yandex.com> wrote:

La plupart des turbines ont de ces terres rares qui aimantent les generateurs. (Radioactives)
La contamination s effectue
Par aerosolisation car les terres rares sont volatiles .

Sol.Air. eau. Sont touchés.

Les elements des turbines ne sont jamais controlés pour la qualite et proviennent de Chine. L
erosion.provoque ce mécanisme. Pugh et al.Ecosse.
Labo ToxSeek . France.

Les habitants de l.Aisne sont contaminés et doivent prendre du chlorella ou bien.de la zeolite.
On.comprend que les nanos de ces aimants sont attirés par les metaux que le sang et les
organes du vivant contiennent.

Voila la vision de l.Etat et de Pannier Runnacher.

"Tous au neodyme "!

Le neodyme est une substance tres dangereuse qui ingerée par des enfants par accident (une
bille) necessite aussitot une operation de l estomac en raison de risques de perforation des
organes.

Une etude montre que l aimant est attire par un genre de grue metallique au dessus de l
estomac du patient et le chirurgien
opère.

Ce n est pas des nanos de neodyme qui feraient cela mais la contamination doit être traitée
rapidement par ces medications.

--

Sent from Yandex Mail for mobile

Sujet : [INTERNET] Fwd: Enquêtes publiques éolien Moutonneau

De : Daniel Barraud <danielbarraud16@gmail.com>

Date : 03/12/2022 13:20

Pour : pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr

Daniel BARRAUD

11 Rue du Pas du Vau

77590 Chartrettes

01 60 66 80 51

06 20 64 83 38

----- Forwarded message -----

De : **Daniel Barraud** <danielbarraud16@gmail.com>

Date: sam. 3 déc. 2022 à 13:05

Subject: Enquêtes publiques éolien Moutonneau

To: <pref-eolien-montonneau@charente.gouv.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur,

Veuillez trouver en pièce jointe notre **désaccord total** concernant le projet éolien des berges de Charente.

Cordialement.

Daniel BARRAUD

Bérengère TAILLEUX

35 Rue du Bois de Dessous, 16700 La Faye

06 20 64 83 38

— Pièces jointes : —

2022 12 03 Enquête publique Daniel BARRAUD.pdf

30 octets

Daniel BARRAUD
Béregère TAILLEUX
35 rue du Bois de Dessous
Les Plans
16700 La Faye
06.20.64.83.38
danielbarraud16@gmail.com

Les Plans, le 03 décembre 2022

M. Le Commissaire Enquêteur
Patrice LAMANT
Mairie de Moutonneau
4 rue de la Métairie
16460 MOUTONNEAU

Objet : Avis enquête publique projet éolien

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Nous avons l'intime conviction que le projet d'une énième éolienne sur ce territoire est un choix particulièrement réfutable car le nord Charente est déjà largement défiguré par ces édifices excessivement disgracieux et à la propreté discutable.

Sans évoquer les avantages quelque peu douteux de l'éolien et de son empreinte carbone contestable (coût d'installation et de transport, emprise béton au sol, pales non recyclables, durée de vie trop réduite, énergie intermittente liée à la météo, pollution lumineuse nocturne, coût de démantèlement excessif et souvent non prévu dans les contrats, etc...), nous pouvons, sans difficulté, prétendre que le Nord Charente a déjà (trop!) largement contribué à la mise en place du parc éolien français.

Nous pensons également que les choix de ces installations ne se font pas que pour des raisons de couloirs de vent mais s'inscrivent dans des environnements moins classieux pour ne pas dire plus pauvres ! En effet, allez dans les régions dites riches (le Cognacais, le bordelais, la bourgogne, la vallée de la Loire, etc...) et cherchez l'éolien !

La plupart des grands parcs éoliens sont implantés dans les Hauts de France et le Grand Est. Étrange, non !?

Que chacun doive contribuer à un effort de diversification énergétique, soit !

Certes, les aéroports, les prisons, les centrales nucléaires, les usines de recyclages, c'est toujours mieux chez les autres. Mais là, notre cote-part nous paraît largement atteinte d'autant que vous prétendez que la dite éolienne de 165 mètres (la moitié de la tour Eiffel!!) permet d'alimenter 25 000 foyers en électricité.

Mais alors, le parc particulièrement conséquent déjà installé (115 éoliennes dans un rayon de 20 km dans le Ruffécois) permet déjà d'alimenter entre 100 000 et 150 000 habitants ! Soit un près d'un tiers à près de la moitié des charentais (350 000 habitants).

Et que dire si nous nous focalisons sur le Ruffécois (environ 7 000 habitants) car alors, seulement moins d'une dizaine éoliennes de ce type peuvent satisfaire l'ensemble des impactés.

Non, décidément, votre projet est, pour nous, irrecevable et nous nous y opposons fermement et avec détermination.

Veillez recevoir l'expression de nos salutations distinguées.

Sujet : [INTERNET] avis défavorable au projet éolien Berges de la Charente

De : Isabelle GAMBET <isabelle.gambet@orange.fr>

Date : 03/12/2022 15:35

Pour : pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr

à l'attention de M. Lamant commissaire enquêteur,

Veillez noter mon avis défavorable ainsi que mon argumentaire :

Habitante du petit village à Courcôme, (16240) je subis les nuisances sonores/visuelles diurnes/nocturnes de cinq éoliennes implantées à 500 mètres de mon habitation depuis plus d'un an (ombres des pâles sur mon terrain et dans mon séjour) . Je constate depuis deux ans, un nombre croissant et inquiétant de ces engins qui saturent de plus en plus le paysage , le ruinent, le dévalorisent. La région Nord Charente, déjà sinistrée sur le plan économique (perte du TGV à Ruffec et passage de la LGV) perd ses richesses de nature (faune, flore), son attrait touristique et devient un vaste parc éolien générateur :

- de stress pour l'humain impactant sa santé, son bien-être environnemental,
- de dangers occasionnés par l'ombre des pâles balayant les routes.

Je vous remercie de considérer ce refus avec la prise en compte d'une vue d'ensemble du nombre d'éoliennes déjà existantes aux alentours et de nouveaux projets à l'étude en cours d'acceptation pour la région du ruffécois.

Cordialement

Mme Isabelle Gambet

Sujet : [INTERNET] Projet de parc éolien Berges de la Charente

De : "Réal Dupeux" <rdupeux@gmail.com>

Date : 03/12/2022 16:13

Pour : pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr

Monsieur Patrice Lamant commissaire enquêteur,

Madame et Monsieur Dupeux Réal, habitant en charente depuis 1980, s'opposent au projet éolien des "Berges de Charente pour les motifs suivants :

- La CDC Coeur de Charente compte déjà un grand nombre d'éoliennes installées et en cours d'installation.

Les objectifs de production pour 2030 sont déjà dépassés.

- Les riverains proches seront confrontés aux problèmes posés par l'extrême proximité du parc

(effets stroboscopiques, insomnies, acouphènes) et les habitants proches et moins proches

ont le sentiment d'être dépossédés de leur environnement et des paysages qui contribuait à leur

qualité de vie (église de Lichères, chateau de Bayers notamment).

- La faune protégée de chiroptères est menacée et l'aire de passage des grues cendrées sera encore réduite.

- Ce parc n'a pas reçu l'aval des maires des communes concernées.

Je vous prie de croire, Monsieur le commissaire, à ma considération distinguée

--

Réal DUPEUX

18 rue Taillefer

16140 Marcillac-Lanville

Sujet : [INTERNET] Mon avis très défavorable concernant le projet éolien des Berges de la Charente.

De : fadyenaccache <fadyenaccache@gmail.com>

Date : 03/12/2022 16:34

Pour : pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr

Bonjour Monsieur/Madame

Ceci est pour exprimer mon avis très défavorable concernant le projet éolien des Berges de la Charente.

Tout d'abord je m'introduis :

Nom et prénom : NACCACHE Fady

Adresse : 6 rue de l'Eglise (BAYERS), 16460 AUNAC SUR CHARENTE

Adresse mail : fadyenaccache@gmail.com

Ce projet est lancé dans une région **déjà saturée** par les éoliennes. Vous n'avez qu'à venir faire un tour à BAYERS à quelques centaines de mètre sur la rue de l'église et de prendre conscience de l'encerclement des éoliennes et voilà que maintenant ce projet compte en rajouter encore plus à proximité de notre village. Ceci causera une saturation visuelle, une pollution lumineuse et sonore.

Sans oublier l'atteinte au cadre de vie (paysages et monument). Notre village est entouré par un beau paysage champêtre et abrite le **château de Bayers**. N'oublions pas la mission des Architectes des Bâtiment de France qui est d'assurer l'application de nombreuses lois codifiées aux codes du patrimoine, de l'environnement, et de l'architecture,

En tant que résident de Bayers j'ai dû accepter les restrictions imposées par cet organisme pour le choix des matériaux utilisés dans mes rénovations. Je trouve que ce projet fait fi de toutes ces lois. N'oublions pas la hauteur de ces éoliennes de 165m, leur proximité du village et de leur impact visuel sur notre patrimoine.

Evidemment en plus de cela il ne faut pas ignorer ce qu'une telle saturation des éoliennes aura sur l'attractivité de notre région et l'impact sur la valeur immobilière.

Finalement, les enquêtes sur l'impact de ce projet sur la biodiversité n'est pas convaincante. Notre château abrite beaucoup de corneilles et de chauve-souris. Notre village et sur la route migratoire de plein d'oiseaux. Nos temps modernes et notre connaissance un peu plus approfondie nous ont démontrés l'importance de garder un équilibre entre les activités humaine et la biodiversité. Ce projet fait fi de tout cela et encore une fois les études faites à ce sujet ne sont pas convaincantes.

J'espère que vous allez tenir compte de toute les voix qui s'élèvent contre ce projet.

Cordialement
Fady Naccache